

**De:** accueil  
**Envoyé:** vendredi 12 mai 2023 15:38  
**À:** Urbanisme BOURG D'OISANS  
**Objet:** TR: avis sur le projet de stockage de déchets inertes près des ougiers

---

**De :** [sylviane.vial@orange.fr](mailto:sylviane.vial@orange.fr) [<mailto:sylviane.vial@orange.fr>]  
**Envoyé :** vendredi 12 mai 2023 15:28  
**À :** accueil <[accueil@mairie-bourgdoisans.fr](mailto:accueil@mairie-bourgdoisans.fr)>  
**Objet :** TR: avis sur le projet de stockage de déchets inertes près des ougiers

Monsieur le commissaire enquêteur

Au sujet de ce projet de stockage, je souhaite d'abord faire quelques remarques d'ordre général

Comme souvent, on confond simple information et concertation ; d'après ce que je lis, il me semble qu'il y a eu une série d'informations mais peu de dialogues avec les habitants à part une récente réunion ; cela me semble peu pour un tel projet

Je dirais ensuite qu'il aurait été intéressant d'avoir dans le dossier une photo simulation la plus précise possible pour visualiser vraiment l'allure de ce nouveau site, plateforme comprise ; cela aurait été plus parlant que les graphiques néanmoins nécessaires et les aurait complétés.

Ma troisième remarque consiste à dire qu'il aurait été intéressant de connaître la provenance de ces déchets ; on peut logiquement penser que l'essentiel vient des chantiers colossaux des deux grandes stations, mais c'est toujours bien d'avoir des données chiffrées, des pourcentages et ceci, non pour culpabiliser telle ou telle structure mais simplement pour étayer plus sérieusement les remarques que l'on peut éventuellement faire

Dernière remarque générale : je suis toujours perplexe devant les appréciations environnementales émises par une structure directement liée à l'entreprise qui va réaliser le projet ; je ne mets pas en doute l'honnêteté et le professionnalisme de ces personnes qui ont fait un travail important mais je m'interroge : inconsciemment, n'a-t-on pas une inclination à minimiser les choses et les impacts ?

Je passe à des remarques plus précises

Il y a en effet beaucoup trop de camions sur les routes et c'est un problème, mais je reste opposée au choix de ce site pour toutes les raisons exposées par de nombreuses personnes :

Aucun autre site proposé à l'étude !

Secteur déjà très chargé en chantiers et aménagements divers : deux carrières, une « voie verte » qui n'est rien d'autre qu'un ruban de béton, etc...cela fait beaucoup pour cette vallée mythique et ce lieu décrit dans l'enquête comme « haut

vallon sauvage et naturel »...Le nouveau chantier qui va s'ajouter est lui-même très volumineux et je n'oublie pas le site de stockage important encore en fonction situé un peu plus bas au niveau de l'aire de repos de la Bayette au bord de la Romanche .

Je suis contre par rapport au bruit supplémentaire, au surplus de trafic, de poussières dans une qualité de l'air reconnue dans l'enquête comme « très détériorée »

Je suis contre par rapport au risque accru d'accident sur une route très fréquentée en été par touristes qui vont entrer autre au lauvitel, cyclistes, et camions qui salissent involontairement la route (terre, boue) comme tout un chacun a déjà pu le constater.

Il ne faut pas ajouter du mal au mal même si l'enquête prétend que c'est en petite proportion !.

Je crains également que l'impact visuel et sonore soit beaucoup plus important qu'annoncé vu de tous les points de la vallée (de la descente du lauvitel, du gr50 qui passe au Sapey, du gr 54 également !

Je suis d'accord également avec tout ce que dit l'avis de l'autorité environnementale, la plus qualifiée de mon point de vue, sur la perte de la bio diversité dans tous les domaines (forêt, oiseaux, faune, flore)

Enfin, je souhaite vivement que nos deux grandes stations qui construisent énormément( chacun apprécie comme il veut cette tendance) tout en se disant préoccupés par des impératifs écologiques, se posent les bonnes questions et éprouvent de la honte à demander encore une fois aux vallées d'assumer les déchets de leur politique ! Je suggère qu'en bordure immédiate de ces deux stations soit créé un site d'enfouissement ; ce serait tout à leur honneur et je pense qu'à l'époque actuelle, cela contribuerait même à leur précieuse « notoriété ». Cela réglerait du même coup les problèmes de camions sur les routes, créerait des emplois dans l'Oisans et freinerait peut-être la frénésie de développement. Tout bénéf pour l'environnement !!!

Puisque, d'après la présentation du projet ,les inconvénients d'un tel site posent peu de problèmes dans un milieu naturel, ça ne devrait pas changer grand-chose dans un milieu urbanisé et pourquoi ne pas demander une participation financière à la Sata qui participe aussi à la production de déchets.

Monsieur le commissaire enquêteur, je vous prie de prendre en considération mon refus de ce projet ainsi que mes remarques et propositions constructives.

Sylviane Vial

57

**Marie-Hélène BELLE**

---

**De:** D B [domdb2@gmail.com]  
**Envoyé:** vendredi 12 mai 2023 15:40  
**À:** Urbanisme BOURG D'OISANS  
**Objet:** Monsieur le Commissaire Enqueteur ,

Je suis résident principal aux Deux Alpes , je suis retraité des remontées mécaniques et je vous informe que je suis favorable à la modification du PLU de Bourg D ' Oisans . Une entreprise locale doit avoir un exutoire pour ses matériaux d'évacuation de ses chantiers de terrassement . Plus la décharge est proche et moins les prix seront élevés . D 'autre part, la circulation sur la route après Bourg d'Oisans est déjà intense , inutile de rajouter des camions sur cette route !

Merci de votre compréhension

Dominique Badolle



Sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)

58

Marie-Hélène BELLE

---

**De:** Gilles MARE [gilles.mare@wanadoo.fr]  
**Envoyé:** vendredi 12 mai 2023 13:51  
**À:** Urbanisme BOURG D'OISANS  
**Objet:** Décharge vallée du veneon

Bonjour

Après avoir assisté à la réunion d'information à Venosc j'en suis ressorti atterré. En résumé on a bien compris que l'entreprise qui exploite une décharge à Livet-Gavet a besoin pour son agrandissement d'évacuer un cône de déjection ce qui représente un investissement conséquent...Alors bien sûr pourquoi pas l'évacuer en vallée du veneon...et en plus on serait plus près des chantiers des 2alpes et de l'alpe d huez là où l'entreprise est implantée avec la bienveillance complice des élus locaux qui ne pensent qu'à bétonner un peu plus...Tout bénéfice financier quitte à sacrifier l'une des plus belles vallées sous le poids de dizaines de camions par jour qui vont dénoncer la route et mettre en danger les groupes de cyclistes qui descendent à vive allure cette route sinueuses....Là où la mauvaise foi est significative c'est quand l'exploitant prétend alléger le trafic dans la vallée de la romanche alors que l'impact réel ne serait que de 1% mais en revanche une augmentation de plus de 50% du trafic camions sur une route de montagne pas adaptée pour cela. Je ne m'étendrai pas plus sur l'aspect environnemental au pied du lac du Lauvitel qui est une évidence...

A quand le premier mort sur cette route magnifique qui va être définitivement mise à mal? En conclusion je ne pensais pas que la cupidité pouvait à ce point faire perdre son âme à une personne qui joue de son prétendu attachement à la vallée....

Envoyé depuis l'application Mail Orange

(59)

**Marie-Hélène BELLE**

---

**De:** Dominique Durand [doume2alpes@icloud.com]  
**Envoyé:** vendredi 12 mai 2023 13:53  
**À:** Urbanisme BOURG D'OISANS  
**Objet:** Enquête publique isdi Veneon

Non à la décharge.

Envoyé de mon iPhone

(60)

**Marie-Hélène BELLE**

---

**De:** Mélanie FIAT [mel.gacomar@gmail.com]  
**Envoyé:** vendredi 12 mai 2023 14:00  
**À:** Urbanisme BOURG D'OISANS  
**Objet:** décharge ISDI

Nous devons bien évidemment gérer nos déchets, comme dans toute démarche éco citoyenne.  
Mais pourquoi la vallée du Vénéon devrait elle a elle seule absorber tous les résidus de chantier de l'Oisans (et de la région grenobloise ...) ?  
Impossible de concilier passage incessant de camions et tourisme cycliste en été !!!  
Et les incessantes chutes de pierres sur la route ? Comment allons nous pouvoir faire pour les éviter avec un camion en face ?  
Alors, non.  
Que chaque commune gère ses déchets de chantier... au lieu de tout déposer en limite de propriété de son voisin .

61

**Marie-Hélène BELLE**

---

**De:** Etienne Drumain [etiennedrumain@gmail.com]  
**Envoyé:** vendredi 12 mai 2023 13:59  
**À:** Urbanisme BOURG D'OISANS  
**Objet:** ISDI du veneon

Bonjour.

La nécessité d'avoir une décharge inerte est indispensable pour notre territoire.

Je donne un avis défavorable à ce projet spécifiquement car il existe un site à proximité dans la carrière des Ougiers.

Une zone qui n'a toujours pas été réhabiliter.

La destruction de cette zone rester naturel, serai dommageable pour l'environnement proche du parc naturel.

Etienne Drumain

62

**Marie-Hélène BELLE**

---

**De:** Cie Rêves et Chansons [cierevesetchansons@gmail.com]  
**Envoyé:** vendredi 12 mai 2023 14:19  
**À:** Urbanisme BOURG D'OISANS  
**Objet:** Non à la décharge vallée du veneon

Cette vallée est à l'entrée du parc des écrins.

La route est déjà très chargée par les camions de la carrière.

L'attrait touristique va en subir les conséquences.

Aussi préjudiciable pour les habitants de jolis villages typiques de cette vallée.

Il faut penser à préserver notre capital nature et sauvage, c'est aussi un atout.

Il y a sûrement une plus grande réflexion à faire et prendre un peu de temps pour étudier d'autres possibilités.

C'est en ce sens que le collectif a travaillé

Sophie Martin

Marie-Hélène BELLE

63

**De:** Sandrine [morelhenardsandrine@gmail.com]  
**Envoyé:** vendredi 12 mai 2023 14:37  
**À:** Urbanisme BOURG D'OISANS  
**Objet:** Projet décharge de déchet inerte

Bonjour,

Je vous écris aujourd'hui pour m'opposer fermement au projet de décharge de déchets inertes au sein de la vallée du vénéon. C'est un non-sens en terme de tourisme et d'écologie, sur une zone en bordure de parc national. Tous les habitants de la vallée s'opposent fermement à ce projet, il est temps de les écouter.

Je vous remercie de votre attention et vous prie de prendre en compte ce mail pour l'enquête prévue à cet effet.

Bien cordialement

Morel Sandrine

**Marie-Hélène BELLE**

---

(BL)

**De:** Live [thibaultwarembourg@live.fr]  
**Envoyé:** vendredi 12 mai 2023 15:00  
**À:** Urbanisme BOURG D'OISANS  
**Objet:** Non à la nouvelle décharge

Bonjour,

Je vous fais part de mon opinion défavorable quant à la nouvelle décharge. En effet, je fréquente très régulièrement la vallée du Vénéon depuis plus de 20 ans et m'interroge sur la pertinence et l'impact d'une telle structure en bordure de parc national et aussi proche d'un lit de rivière... qui plus est, pas n'importe quelle rivière... les nuisances sonores des camions qui viendront décharger, leurs gaz d'échappements et tout ce qui aller avec portent bien au-delà d'une frontière de parc. Il est donc pour moi abérrant, voire irresponsable, de penser que cela ne nuira pas à la faune et flore.

Cordialement,

Warembourg Thibault.

Envoyé de mon iPad

**Marie-Hélène BELLE**

---

65

**De:** typh parizet [Typh\_du\_73@hotmail.fr]  
**Envoyé:** vendredi 12 mai 2023 13:07  
**À:** Urbanisme BOURG D'OISANS  
**Objet:** Décharge

Non non non à la nouvelle décharge

Envoyé à partir de Outlook pour Android

7

66) Permanence du 12 mai 2023  
Début de permanence à 13h30

67) Je pense qu'il y a urgence!  
Urgence à changer nos façons de faire, <sup>urgence</sup> de penser en compte réellement l'utilité publique, le bien commun.  
Arrêtons les intérêts privés...  
Il y a manifestement, dans ce dossier, d'autres solutions que l'exclusion, valorisation, recyclage de ses déchets.  
Et ce plus à portée de main !!!  
Ceci J'espère que le bon sens dans cette histoire aura raison  
Aurélien Couyel Oron 38

68) Je suis contre ce projet. Il semblerait que d'autres solutions existent répondant à l'intérêt collectif et la biodiversité.  
Ayons une vision long terme et respectueuse.

Emora SUREL Bourg d'Oisans

69) Je suis totalement opposé à ce projet qui met en lumière plusieurs des grands maux de notre société :  
non prise en compte du caractère écologique, non respect des habitants, déviances sociales (conflits d'intérêt, bénéfices privés contre intérêt général), en plus d'être complètement absurde.

Florent MAUD Oron 38

70) Je suis contre ce projet. Il est urgent d'arrêter de ~~se~~ considérer en priorité la rentabilité financière d'un projet en dépit de la qualité de vie des habitants et de la préservation des écosystèmes. Nous n'avons qu'une seule planète !

Clairse Dhénin Oron 38

71 → Je suis contre ce projet pour des raisons environnementales - surtout parce qu'il y a d'autres options qui existent (animaux, pollution, diversité)  
Ophelia Kwong de la bouxy d'oisans

72 Non à ce projet tout-à-fait illogique. Où est le respect de la nature ?  
Jo. Bourg d'Oisans.

73 → Je suis contre ce projet d'ISDi.  
A partir du moment où il existe des carrières à remblayer, ce projet me semble totalement absurde et ne sert aucun intérêt privé.  
Laetitia Perrin - Bourg d'Oisans

74 L'accroissement du trafic camions sera intolérable et continu. Le mélange entre camions et vélos ne va pas de soi. On ne parle pas du bruit engendré par un aussi grand nombre de véhicules. Quoi ! de l'entretien de la route Grenoble - B.O avec autant de camions de 32T. ?  
Tout ça à quelques centaines de mètres de la zone centrale des parc National des Ecrins.

75	Camel	receu	le	12/05/23	par	Mme	NAELINE	SANDRINE
76	"	"	"	"	"	N.	COMTE	CHALVIN
77	"	"	"	"	"	N.	DURDAN	NAUTHIEN
78	"	"	"	"	"	N.	VANCAU	SEBASTIEN
79	"	"	"	"	"	N.	BOULANGERAT	SANDRINE
80	"	"	"	"	"		DOMINIQUE	GERMAIN
81	"	"	"	"	"		TITOU	D.
82	"	"	"	"	"		BOUDERQUEES	ANN
83	"	"	"	"	"		DESJARDIN	CLAIRISSE
83	Retiion	citoyenne	receu	le	12/05/23			
84	Synthese	Neodificalem	du	Plan	pour	creation		
	d'une	ISDi	receu	le	12/05/23	par	N. DOLE	THIENF
							FRANCE	DEVELOPPEMENT

75

**Marie-Hélène BELLE**

---

**De:** Sandrine MARINO [marinosandrine@yahoo.fr]  
**Envoyé:** vendredi 12 mai 2023 13:07  
**À:** Urbanisme BOURG D'OISANS  
**Objet:** Non à une nouvelle décharge

Sandrine Marino

**Marie-Hélène BELLE**

78

---

**De:** Côme Chalvin [come.chalvin@gmail.com]  
**Envoyé:** vendredi 12 mai 2023 13:07  
**À:** Urbanisme BOURG D'OISANS  
**Objet:** Non à l'ISDI

On ne veut pas de camion sur la route de la vallée du Vénéon qui est une zone touristique et à protéger

77

**Marie-Hélène BELLE**

---

**De:** Matthieu Durdan [matthieu.durdan@icloud.com]  
**Envoyé:** vendredi 12 mai 2023 13:08  
**À:** Urbanisme BOURG D'OISANS  
**Objet:** Non à une nouvelle décharge

Meilleures salutations

Matthieu Durdan

**Marie-Hélène BELLE**

---

78

**De:** VARREAU Sébastien et Mélanie [lagrangedauguste.venosc@gmail.com]  
**Envoyé:** vendredi 12 mai 2023 13:09  
**À:** Urbanisme BOURG D'OISANS  
**Objet:** NON à L'ISDI

Notre belle vallée du Vénéon, aux portes du Parc National des Écrins, ne peut servir de décharge aux chantiers de la région. Celle du Peuye est en capacité de gérer ceux générés par nos chantiers locaux !

Envoyé de mon iPhone

79

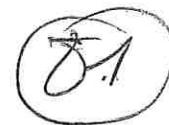
**Marie-Hélène BELLE**

---

**De:** sandrine.boulangeat@sfr.fr  
**Envoyé:** vendredi 12 mai 2023 13:11  
**À:** Urbanisme BOURG D'OISANS  
**Objet:** Non à une nouvelle décharge

Non non non à votre projet !!!!

Envoyé de mon iPhone



**Marie-Hélène BELLE**

---

**De:** Titou [gtitou@sfr.fr]  
**Envoyé:** vendredi 12 mai 2023 13:25  
**À:** Urbanisme BOURG D'OISANS  
**Objet:** Carrière Ougiers !

Bonjour !

Un petit mot pour exprimé ma position contre la Décharge de matériaux des Ougiers !  
Je suis contre cette façon d exploite ce cite !  
La noria de camions de transport de matériel est un Danger pour les utilisateurs  
(piétons,vélos autos etc) de cette Départemental , la terre amène par les camions se  
transforme en boues les jours de précipitations !  
NON à la DÉCHARGE !!!

Bonne journée !  
Envoyé de mon iPhone

**Marie-Hélène BELLE**

---

82

**De:** Ann ROUDERGUES [anlirou@yahoo.fr]  
**Envoyé:** vendredi 12 mai 2023 13:27  
**À:** Urbanisme BOURG D'OISANS  
**Objet:** Non à la décharge dans la vallée du veneon

Bonjour,  
Non à la décharge, aux va et viens de camion, pollution, bruit, routes dégradées.

Envoyé depuis Yahoo Mail pour Android



**Marie-Hélène BELLE**

---

**De:** clarisse desjardin [clarissedesjardin@gmail.com]  
**Envoyé:** vendredi 12 mai 2023 13:34  
**À:** Urbanisme BOURG D'OISANS  
**Objet:** Non à la décharge

Bonjour,

Un petit mot concernant l'enquête publique de la DISDI dans la vallée du Vénéon.

Je souhaite m'opposer à ce projet, habitante de Venosc je n'ai pas envie d'être confrontée à encore plus de camion durant l'été associé aux cyclistes, merci du danger!

De plus nous sommes en périphérie du parc national, avec une faune et une flore riche; dans une vallée « sauvage », quoique déjà bien exploitée par ce même investisseur !!! Qui a déjà 2 carrières dans notre vallée ! C'est peut-être suffisant....

Faudrait-il monter une ZAD????

J'espère que nous ne serons pas obligée d'en arriver là !

Merci  
Cordialement

Clarisse Desjardin

86

Le 12/05/2023

Mr le commissaire enquêteur,

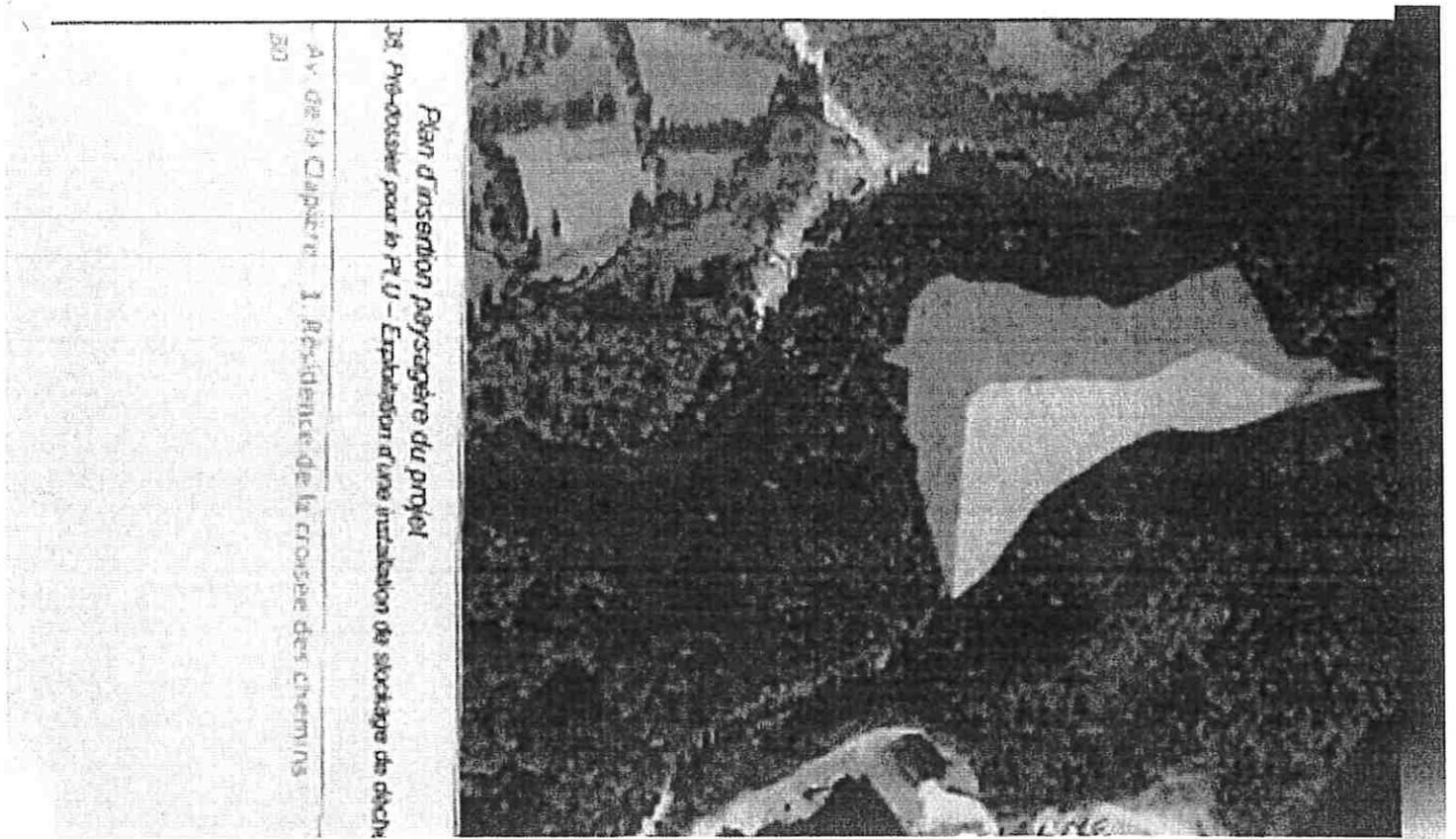
Voici quelques éléments de la pétition en ligne qui s'oppose au projet de stockage de déchets inertes dans la vallée du Vénéon.

À ce jour, elle a récolté 110 signatures, et comporte 65 commentaires.

Vous pouvez la consulter en utilisant le lien suivant :

<https://www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/projet-stockage-dechets-inertes-vallee-veneon/194303>





PÉTITION

# NON AU PROJET DE STOCKAGE DE DÉCHETS INERTES DANS LA VALLÉE DU VÉNÉON !

1.090 signatures



Les habitants de la vallée du Veneon et d'ailleurs

Suivre cet auteur

Destinataire(s) :

**GUY VERNEY COMMUNE DE BOURG D'OISANS**

Sue - 20/04/2023 à 16:41:45

Il faut protéger l'environnement, surtout si proche du Parc National des Écrins !

0 0 Répondre

Capucine - 20/04/2023 à 14:55:07

encore une aberration

0 0 Répondre

Pierre - 20/04/2023 à 14:50:56

une honte

0 0 Répondre

Yves - 19/04/2023 à 19:40:44

NON !!!

Walker - 23/04/2023 à 13:56:00

Nous sommes très inquiets que la force socio-économique de toute la communauté de la vallée du Vénéon soit lourdement impactée par ce projet. La durée de ce projet n'a pas été confirmée dans la documentation à notre disposition, cependant la taille du projet nous amène à conclure que la durée du projet durera plusieurs années. Il ne semble pas y avoir de prise en compte de cela dans la planification et l'évaluation du projet. La destruction de l'habitat naturel pour accueillir ce projet est très importante, et est tout aussi préoccupante ; cela ne semble pas avoir été pris en compte dans la proposition de projets. De plus, nous devons faire confiance à l'équipe d'ingénieurs professionnels du projet pour avoir conçu les nouvelles pentes très raides de sorte qu'il n'y ait aucun risque de glissement de terrain et de problèmes de drainage des eaux de surface affectant le terrain à côté de la limite du projet. Encore une fois, nous ne disposons d'aucune information à examiner. Nous estimons, d'après les documents dont nous disposons, que le site a été sélectionné car il s'agit de l'emplacement le plus attractif commercialement pour les candidats. Nous sommes fermement d'avis que l'avantage commercial ne doit pas être valorisé au-dessus des facteurs socio-économiques et environnementaux, et nous nous opposons donc fortement à ce projet.

23/04/2023 à 15:13:12

Habitant de la vallée, je traduis que toute la force socio-économique de la vallée, c'est tous les cyclos, les randonneurs qui viennent dans le parc National des Écrins, les vacanciers qui viennent sur les sites les plus visités du Parc et notamment le lac du Lauvitel. C'est toute notre carte postale touristique et sportive de l'Oisans que savent vendre nos chers élus de l'Oisans!! Qu'ils n'oublient pas de vendre également maintenant les déchets de leur développement des stations!!  
Alain VANDEVELDE

0 0

20/04/2023 à 21:32:50

JE SUIS CONTRE, C'EST HONTEUX

0 0 Répondre

Michael - 20/04/2023 à 17:09:37

Non!

Brigitte - 27/04/2023 à 10:35:30

A quoi bon ?  
Pour quels usages ?  
Pour qui ???  
Pour quels profits ?

0 0 Répondre

27/04/2023 à 10:28:10

On ne peut pas dénaturer une si belle vallée.  
Alain, natif de la vallée du Vénéon.

0 0 Répondre

Sophie - 25/04/2023 à 14:14:16

La vallée du Vénéon et ses villages sont si beaux, il faut préserver ce paysage!

0 0 Répondre

Robert - 24/04/2023 à 15:19:17

Amoureux de cette belle vallée je suis contre une initiative qui va dénaturer le site.

**Louissette - 19/12/2022 à 16:05:25** 

Contre ce projet qui dénaturerait la vallée du venéon région paradisiaque

 0  0  Répondre 

**Guy - 19/12/2022 à 14:43:16** 

Bisous Guy

 0  0  Répondre 

**Romain - 19/12/2022 à 09:52:09** 

Après la carrière autorisée aux portes des écrins, maintenant un site d'enfouissement.... C'est une honte écologique!!!

 0  0  Répondre 

**Veronique - 23/12/2022 à 12:41:41** 

Un GROS NON NON NON à ce projet de carrière à gravats située dans cette vallée emblématique qu'est le Vénéon, et aux Portes du Parc National des Écrins, et très souvent ces carrières deviennent au fil des ans des décharges de matériaux et de produits de tous genre.



 0  0  Répondre 

**Jean-maurice - 22/12/2022 à 09:05:41** 

Habitant des Gauchoirs, je suis contre cette décharge, dans la mesure où nous subissons déjà les nuisances de l'exploitation de la carrière des OUGIERS et rotations de camions lourds.

 0  0  Répondre 

**Monik - 22/12/2022 à 08:01:35** 

dommage qu'il n'y ait pas le lien mentionné pour avoir plus de détails...

 0  0  Répondre 

**21/12/2022 à 18:07:53** 

ne pas laisser détruire cette belle petite vallée par des déchets étrangers !!!  
!!!!

 0  0  Répondre 

**Lucas - 21/12/2022 à 13:05:21** 

On fait déjà beaucoup de pédagogie avec les touristes pour garder notre région propre et pour qu'elle ne devienne pas une poubelle. Alors on vous remerciera d'aller dans ce sens et de donner l'exemple.

 0  0  Répondre 

**Laurent - 21/12/2022 à 10:27:07** 

N'y a t'il pas d'autres endroits déjà terrassés et éloignés de cours d'eau plutôt qu'un site naturel proche d'un espace protégé, au-dessus d'une rivière et en face de hameaux habités. De plus, les enrobés sont classés comme déchets inertes et qui contrôlera ce qui serait enfoui.

**Marie sophie - 29/12/2022 à 23:07:39** 

Une si belle vallée

 0  0  Répondre 

**28/12/2022 à 08:58:17** 

déjà finir de remettre en état la carrière de la commune de Vénosc qui se situe à moins de 200 mètres. Avant de vouloir recommencer une autre

 0  0  Répondre 

**26/12/2022 à 06:35:16** 

Non non non pas question de mettre ces déchets dans notre belle vallée...

 0  0  Répondre 

**Claude - 25/12/2022 à 09:12:00** 

Le suivi de l'aire de stockage, tel qu'indiqué dans le projet, n'est pas sérieux!! Il laissera la porte ouverte à des dépôts sauvages, et ce, à proximité du Vénéon.. Cherchez l'erreur !!

28/04/2023 à 11:29:37

Arrêtez de saccager le peu de nature qu'il nous reste. Laissez tranquille la nature et la faune. A une époque où l'on nous parle d'écologie, il serait temps d'arrêter ces belles paroles et de passer aux actes. Ne massacrez pas la vallée du Vénéon.

Vincent.ru

👍 0 🗨️ 0 Répondre

Susan - 28/04/2023 à 10:17:55

La forêt vierge à la lisière d'un parc national n'est pas l'endroit pour un dépôt. La nature devra être détruite et les animaux mourront et seront égarés. C'est aussi une région touristique qui vient pour la beauté de la nature. Comment cela est même considéré comme une option est insondable. L'augmentation des travaux de construction dans la région est le résultat du tourisme, il ne devrait donc pas détruire une partie de la beauté que les gens viennent voir.

👍 0 🗨️ 0 Répondre

Michel - 27/04/2023 à 12:47:17

Pollution.

Guillaume - 28/04/2023 à 11:43:52

A quand une prise de conscience des pouvoirs publics locaux sur l'aberration de tels projets ? Il y a d'autres endroits plus pertinents!

Joelle - 30/04/2023 à 13:50:44

Préserveons ce lieu magnifique

👍 0 🗨️ 0 Répondre

30/04/2023 à 11:23:12

Rubbish buried in one of the most beautiful places is unacceptable.

👍 0 🗨️ 0 Répondre

28/04/2023 à 19:15:17

Courage

👍 0 🗨️ 0 Répondre

28/04/2023 à 18:45:23

Non aux décharges qui salissent nos paysages

👍 0 🗨️ 0 Répondre

Vincent - 28/04/2023 à 11:47:51

Arrêtez de massacrer le peu de nature qu'il nous reste. Laissez tranquille la nature et la faune. A une époque où l'on nous parle d'écologie, il serait temps d'arrêter ces belles paroles et de passer aux actes. Ne touchez pas la vallée du Vénéon.  
Vincent.ru

Eléonore - 30/04/2023 à 15:48:39

comment est-il encore possible de saccager la nature à l'heure où toutes les alertes sont au rouge pour prendre soin de la planète ? Moins de gaspillage, davantage de conscience et d'action écologique.  
Eléonore

👍 0 🗨️ 0 Répondre

30/04/2023 à 14:03:15

Préserveons ce lieu magnifique.

👍 0 🗨️ 0 Répondre

Maud - 30/04/2023 à 13:59:03

Non à la pollution de ce site magnifique qui demeure préservé - à l'heure de la prise de conscience écologique ce projet est d'un autre temps!

👍 0 🗨️ 0 Répondre

Richard - 30/04/2023 à 13:52:06

Pour que les choses changent et que l'on préserve l'essentiel!

*Joelle - 14/04/2023 à 21:20:22*   
Inadmissible un tel projet a l'entrée du  
parc des écrins et au bord du veneon.  
 0  0  Répondre ...

*Perrine - 14/04/2023 à 08:34:36*   
Stop au n'importe quoi  
 0  0  Répondre ...

*06/04/2023 à 15:36:28*   
Je ne souhaite pas se projet  
 0  0  Répondre ...

*Michék - 06/04/2023 à 14:53:08*   
Non!  
 0  0  Répondre ...

*02/04/2023 à 07:56:26*   
Non!  
 0  0  Répondre ...

*Gilles - 18/04/2023 à 09:19:19*   
Avec 120 passages de camions par jour  
sur cette petite route de montagne très  
fréquentée par les touriste et les  
groupes de cyclistes il va y avoir des  
morts...Sans compter les nuisances  
pour cette vallée qui elle la plus belle  
de l'Isère...  
 0  0  Répondre ...

*Ria - 17/04/2023 à 19:27:10*   
Non au déchets dans notre nature si  
proche du parc naturelle des Ecrins.  
 0  0  Répondre ...

*Manuel - 17/04/2023 à 17:47:54*   
Bonjour, préservons les sites  
exceptionnels !!!!!!!un Grand NON  
 0  0  Répondre ...

*17/04/2023 à 07:13:46*   
Inapproprié  
 0  0  Répondre ...

*17/04/2023 à 07:12:20*   
projet d'une aberration total sur un site  
inapproprié

*16/04/2023 à 16:37:24*   
Projet affreux.  
Très grave !  
 0  0  Répondre ...

*Cédric - 15/04/2023 à 20:15:02*   
Il y a déjà un cratère a combler...  
Pourquoi en faire un autre????  
 0  0  Répondre ...

*Maryline - 15/04/2023 à 19:50:19*   
N'abîmons pas cette belle vallée du  
Vénéon  
 0  0  Répondre ...

*Sandrine - 15/04/2023 à 14:45:46*   
C est dément signons la pétition  
 0  0  Répondre ...

*Patrick - 15/04/2023 à 11:36:49*   
non au dépôt de déchets des stations  
dans cette zone qui verra une  
multiplication de camion sur cette  
route la rendant encore plus  
dangereuse

*Thibaud - 22/02/2023 à 11:10:16*   
Le tout a une encablure du Lauvitel.  
C'est hallucinant.  
 0  0  Répondre ...

*Aislinn - 03/02/2023 à 21:02:48*   
Non au projet ! Il faut penser à  
l'environnement! Il y a des espèces  
protégées dans cette zone. Agissez  
contre ce projet affreux, s'il vous plaît.  
 0  0  Répondre ...

*Benjamin - 30/01/2023 à 16:45:06*   
Alors que tous les scientifiques  
s'alarment de l'effondrement de la  
biodiversité, il m'apparaît irresponsable  
de défricher plus de 4 hectares de  
forêt, située à l'entrée de l'une des plus  
belles vallées de Alpes, pour y enfuir  
des déchets non valorisés. Ce projet  
impactera directement 280 espèces  
vivantes dont 34 espèces protégées au  
niveau national, 2 menacées sur liste  
rouge, 1 d'intérêt communautaire !  
 0  0  Répondre ...

*Marie sophie - 29/12/2022 à 23:07:39*   
Une si belle vallée

**Dave - 01/05/2023 à 10:15:34**



Je pense que c'est une atrocité pour la vallée. C'est une zone d'une beauté naturelle exceptionnelle, pas une décharge industrielle. Cela ne devrait même pas être remis en question.

👍 0 🗨️ 0 Répondre



**Nadine - 30/04/2023 à 17:49:42**



Raser 4 hectares d'une zone protégée est une hérésie et évoquer une meilleure fluidité de la circulation est un argument plus que discutable...C'est une honte !!!

👍 0 🗨️ 0 Répondre



**04/05/2023 à 11:07:23**



Le tourisme vient ici pour la beauté des lieux et c'est lui qui fait vivre de nombreux habitants de ces vallées. Faudrait pas se mettre une balle dans le pied avec ces camions et cette pollution multiple que va apporter cette carrière... Il y a sûrement d'autres endroits qui ne sont pas aussi jolie et agréable, pour un tel projet !

👍 0 🗨️ 0 Répondre



**Virgile - 04/05/2023 à 10:30:27**



Non a ce projet contre nature dans la vallée du Veneon!

👍 0 🗨️ 0 Répondre



**Martine - 04/05/2023 à 09:20:47**



Une aberration au pied du Parc des Écrins !!

👍 0 🗨️ 0 Répondre



**Jean claude - 04/05/2023 à 09:16:52**



Non au projet car pas de prises en compte serieuses des conséquences environnementales , pas d obligation d aménagement routier conséquent pour assurer la sécurité des usagers suite à l augmentation du trafic poids lourds sur la départementale,

👍 0 🗨️ 0 Répondre



**Sandrine - Le 19/12/2022 à 15:24:22**

Non à la pollution de notre belle region

👍 2 🗨️ 0

**Joseph - Le 19/12/2022 à 08:41:59**

Ce n'est jamais des déchets inertes et voir comment cette entreprise a laisser la carrière des ougiers , alors qu'il devait reboiser le site on peut penser qu'ils ne seront.t pas très regardant csur ce qu'ils enterrent et de plus à côté d'un torrent qui n'est pas un fleuve tranquille

👍 2 🗨️ 0

**Margaux - Le 17/12/2022 à 21:34:49**

C'est une honte

👍 2 🗨️ 0



# PETITION CITOYENNE

**NON** au projet de **stockage de déchets inertes** dans la **vallée du Vénéon**.

Au coeur d'une **Zone Naturelle Protégée** de par son intérêt écologique, l'emplacement de ce projet est **une provocation** au respect des règles de code de l'environnement !

Je m'oppose et **je signe cette pétition citoyenne**, afin d'alerter les autorités sur les conséquences néfastes évidentes de ce projet :

Nom / Prénom	Code postal / Lieu de résidence	Signature
GIRAUD Valérie	38114 ALLETOND	
BERTHOIX Guy	38100 GRENOBLE	
SALLIFIER Dominique	38520 Bourg d'Oisans	
ANCKAERT Nicolas	1070 Bruxelles	
HAUTAIN Charlotte	1070 Bruxelles	
ATHOUD Anne-Jane	Clavans 38142	
DANGIN Anne	38142 AURIS	
POULÉRIGVEN Dominique	38520 Bourg d'Oisans	
ORELLI Paulo Pierre	38520 Bourg d'Oisans	
TISSERAND Sabine	38114 ALLETOND	
RIBELLINO Stéphane	38520 La Besane	
FOUGEROSSE Claude	38114 ALLETOND	
FAVIER Claude	38114 ALLETOND	
GREMION Ties	38740 Chantepierre	
WIART Nicolas	38142 Freney d'Oisans	
WIART AN	38142 Freney d'Oisans	
MIRRE GIRAUD	LES - 2-ALPES 38860	
QUARANTA Marie-Mathilde	38520 Le Bourg d'Oisans	
ERTIE Sylvie	38114 ALLETOND	



# PETITION CITOYENNE

**NON** au projet de **stockage de déchets inertes** dans la **vallée du Vénéon**.

Au coeur d'une **Zone Naturelle Protégée** de par son intérêt écologique, l'emplacement de ce projet est **une provocation** au respect des règles de code de l'environnement !

Je m'oppose et **je signe cette pétition citoyenne**, afin d'alerter les autorités sur les conséquences néfastes évidentes de ce projet :

Nom / Prénom	Code postal / Lieu de résidence	Signature
PREVERT Chrissie	38520 Les Cocheviers BOURG D'OSANS	
FEUCHER Patrick	38860 L'Alleau	
LAMY Christine	38860 L'Alleau	
VIAL Mirzelle	38860 L'Alleau	
LHONAR Denis Marie	38860 L'Alleau	
L'ANGLOIS Anais	38520 L'Alleau	
LARIGOT Joëlle	38520 L'Alleau	
DUBERT JP	38520 le Bourg D'osans	
Rueaud Josette Seife	38520 L'Alleau	
Rueaud Seife	38520 d'Alleau	
L'AGUENAUER Nicole	38520 L'Alleau	
L'AGUENAUER Philippe	38520 L'Alleau	
TEILLER Roland	38520 L'Alleau	
TEILLER Michelle	38520 L'Alleau	
L'ALLA ROSA Thierry	38520 L'Alleau	
D'ALLA ROSA Catherine	38520 L'Alleau	
Balme Laurent	38520 L'ALLEAU	





NOM Prénom	Code Postal Lieu	Signature
PUTZACH Christian et Michel	38520 Le BO	
DUBOIS SERONÉ	38860 Les 2 Alpes	
VINCENT Guy	38520 Bourg d'Oisans	
DURAND Jean-Luc GERS Roland	38520 Bourg d'Oisans 38142 Nijon	
FORVEIL Dany	38520 Bourg d'Oisans	
MOURA Genevieve	38520 Bourg d'Oisans	
GOUON Damien	38520 B.O	
FORTHINE Alain	38520 B.O	
DURAN Genevieve	38520	
SALVI Marie-Helene	38520	
SALVI Serge	38520	
JOUFFREY Colette	38520	
TUTILLÉ MARIE	38520	
HEINHAERT Nadine	38114 Allevard	
FOURNIER Odette	38520 Bourg	
FOURNIER Alain	38520 Bourg	
ZILIO P	Bourg	
Darnet Florence	38520 Bourg	

# PETITION CITOYENNE

**NON** au projet de **stockage de déchets inertes** dans la **vallée du Vénéon**.

Au coeur d'une **Zone Naturelle Protégée** de par son intérêt écologique, l'emplacement de ce projet est **une provocation** au respect des règles de code de l'environnement !

Je m'oppose et **je signe cette pétition citoyenne**, afin d'alerter les autorités sur les conséquences néfastes évidentes de ce projet :

Nom / Prénom	Code postal / Lieu de résidence	Signature
J. MAREST Jacques	38520 VENOSC	
LELOUCY-TIME Alexis	38520 VENOSC	
ROUGIER Mélaine	38520 VENOSC	
LAROU Steph	38250 JONSAC	
André-Marie Brune	38520 Le Bourg d'André	
Ribet Miguel	38520 Venosc	
KURTINEC PETER	38520 Le Cauchery	
MAREAU Sébastien	38520 VENOSC	
Loiselet Quentin	38520 Venosc	
Durand Val	38520 Venosc	
Haliez Jany	69270 Cailloux s / Fontaines	
BRUNET Romy	92130 Bry. le - Noulens	
Haliez Cécile	69270 Cailloux s / Fontaines	
Bichot Quentin	38520 Le Bourg d'André	
SAVARD Anita	08700 Fougny / Reux	
SAVARD Emile	08200 Caillault / Fougny	
SAVARD Dominique	08200 Caillault / Fougny	
Fournier Jean	38520 Bourg Venosc	
Juchet Jean	38520 Venosc	
Blanc Damien	38520 Le Bourg d'André	



# PETITION CITOYENNE

**NON** au projet de **stockage de déchets inertes** dans la **vallée du Vénéon**.

Au coeur d'une **Zone Naturelle Protégée** de par son intérêt écologique, l'emplacement de ce projet est **une provocation** au respect des règles de code de l'environnement !

Je m'oppose et **je signe cette pétition citoyenne**, afin d'alerter les autorités sur les conséquences néfastes évidentes de ce projet :

Nom / Prénom	Code postal / Lieu de résidence	Signature
TUNC Marie-Françoise	38520 VENOSC	
ROCHETTE Lysa	38520 VENOSC	
ALA Marie-Jeanne	38520 L'Alleum VENOSC	
Leyguy Lysa - Rochette	38520 Venosc	
Alexis Cuvier	38520 Venosc	
Locher Anne	38142 Clavans	
FAUREN Joel	38142 Clavans	
FAUREN Marie-Laise	38142 Clavans	
DUBAY Corinne	38520 Venosc	
LOISEAU Anne	38520 VENOSC	
DODE Loïc	38520 VENOSC	
LE BALEK Neufhâtie	38520 Venosc	
LEGRAS Patricia	38520 Le Bourg d'Alain	
VANDERLINDT Marie	38520 Le Bourg d'Alain	
COQUAND Marie-Thérèse	38142 Besse	
BARÉ Jean-Luc	38520 VENOSC	
GATEAU CHARLOTTE	38520 LA DANCIÈRE	
GIRARD Christian	38520 LA DANCIÈRE	
DUTRE Bernard	38520 LA DANCIÈRE	
VAU HILLE Marie	38520 La Dancière	

# PETITION CITOYENNE

**NON** au projet de **stockage de déchets inertes** dans la **vallée du Vénéon**.

Au coeur d'une **Zone Naturelle Protégée** de par son intérêt écologique, l'emplacement de ce projet est **une provocation** au respect des règles de code de l'environnement !

Je m'oppose et **je signe cette pétition citoyenne**, afin d'alerter les autorités sur les conséquences néfastes évidentes de ce projet :

Nom / Prénom	Code postal / Lieu de résidence	Signature
Eremina Olga	38860 Les 2 Alpes	
Choukelaury	60117 Oise	
Létoublon Monique	39250 Nozeroy	
Sandrine Tricot	59780 Camphin en Pévèle	
Jean-Nicolas MARTIN	38520 / VENOSC	
Nicolas PONTON	38520 / VENOSC	
Georges PONTON	07130 / ST PERAY	
Jacqueline PONTON	07130 / ST PERAY	
Rodolphe CANDAU	38520 / VENOSC	
Bénédicte CLAVIGNIER	38121 Chamous P'Amiballan	
DUBAY Mathilde	38520 VENOSC	
KUPFERLE Stephan	38520 VENOSC	
FORTIN-RIPOCHE Aurélie	49000 ANGERS	
FORTIN-RIPOCHE Je Paul	49000 ANGERS	
LEFEVRE Charles	60200 Compiègne	
Manina IAINÉ	62161 MAROEUIL	
LÉTOUBLON Jean-Jacques	39250 NOZERAY	
MANVILLE Marion	59000 Lille	
LÉTOUBLON Claire	38520 VENOSC	
LÉTOUBLON Jérôme	39250 NOZERAY	

# PETITION CITOYENNE

**NON** au projet de **stockage de déchets inertes** dans la **vallée du Vénéon**.

Au coeur d'une **Zone Naturelle Protégée** de par son intérêt écologique, l'emplacement de ce projet est **une provocation** au respect des règles de code de l'environnement !

Je m'oppose et **je signe cette pétition citoyenne**, afin d'alerter les autorités sur les conséquences néfastes évidentes de ce projet :

Nom / Prénom	Code postal / Lieu de résidence	Signature
ROCHETTE Jolite	38520 VENOSC	
Rochette Pierrette	38520 Venosc	
PERCHERON Sylvaine	38520 VENOSC	
GLAIGEUITCH ALA	38520 VENOSC	
GLAIGEUITCH LEA	38520 VENOSC	
GLAIGEUITCH TON	38520 VENOSC	
Touffrey Robert	38520 VENOSC	
Touffrey Thibault	38520 Venosc	
Emanuelle Touffrey	69009 LYON + VENOSC	
ALIA Anne Jeanne	38520 VENOSC	
BACHE Michel	38520 Venosc	
Tournoud Noémy	38520 Venosc	
BACHE Louise	38530 Hautbunnet	
COLLYER Susan	38520 Venosc	
MCLAUGHLIN SUSAN	38520 VENOSC	
Michael Allen	38520 Venosc	
LICHTA Antoinette	38520 Venosc	
MARE gills	38520 Venosc	
TERPENT	38520 VENOSC	
HARRY ep. GIRAUD Agathe	38520 VENOSC (résidence) 49100 ANTERS	

# PETITION CITOYENNE

**NON** au projet de **stockage de déchets inertes** dans la **vallée du Vénéon**.

Au coeur d'une **Zone Naturelle Protégée** de par son intérêt écologique, l'emplacement de ce projet est **une provocation** au respect des règles de code de l'environnement !

Je m'oppose et **je signe cette pétition citoyenne**, afin d'alerter les autorités sur les conséquences néfastes évidentes de ce projet :

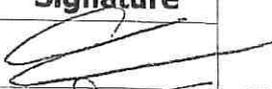
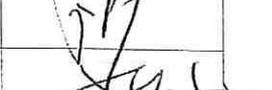
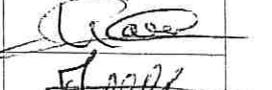
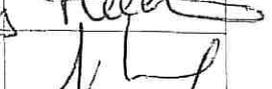
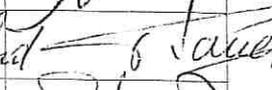
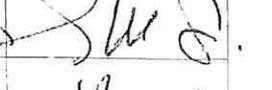
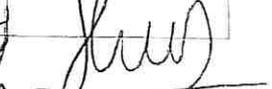
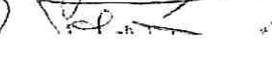
Nom / Prénom	Code postal / Lieu de résidence	Signature
MCKINSON ADAM	38520 ST CHRISTOPHE EN OUVANS	
CITRENE Lionel	93500 Pantin	
BOURHIS Marie-Noëlle	94800 VILLEJOIEF	
SCUTY Benoît	18100 SABLAY	
RISTY Anne	18100 VASSUAY	
THOMAS Michel	94800 Villejoieff	
Knipfeler Françoise	38520 Bourg d'Oisans	
JEREMY LECARTE	93260 LES ULIS	
David d'Ambois	38520 St Christophe	
JANUS Veronique	7500 Tournai, Belgique	
Smets Benoît	38520 St Christophe	
Duchon Robert	La Bruyère 38520	
Comaire Chantal	Rumilly 74150	
GHYSE Jean	56000 BILLENCOUR (BI)	
MOUGEL Fabrice	38210 TOLLINS	
FERREOL Marc Andre	38220 SECHILLIENNE	
ARNAUD Robert	38220 SECHILLIENNE	
DUVAUD PATRICE	38114 le Rivier d'Allevard	
DUHET ERIC	38546 SILVANS	
GIRAUD Jean-Narc	Le Bouché de Rive 38520 Bourg d'Oisans	

# PETITION CITOYENNE

**NON** au projet de **stockage de déchets inertes** dans la **vallée du Vénéon**.

Au coeur d'une **Zone Naturelle Protégée** de par son intérêt écologique, l'emplacement de ce projet est **une provocation** au respect des règles de code de l'environnement !

Je m'oppose et **je signe cette pétition citoyenne**, afin d'alerter les autorités sur les conséquences néfastes évidentes de ce projet :

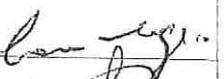
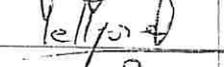
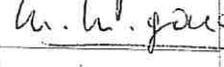
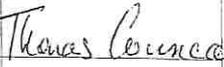
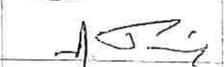
Nom / Prénom	Code postal / Lieu de résidence	Signature
Vandeveldi Julien	38400 Saint-Martin-d'Hères	
BRERO Sophie	38400 St Martin d'Hères	
Besson Florence	1bis rue du Vercors le Borgeois	
Robinet Géo	38520 Bourg d'Oisans	
MINELLI Anne	38520 Bourg d'Oisans	
Cognet Julie Odile	38520 Ornon	
JACQUART Yvan	38114 Allemond	
JOUEN Sandrine	38520 B.O	
Arnol Auroré	38520 B.O	
TICHT Perrine	38520 B.O	
MOREUET Florence	38520 Ornon	
DAZET Fabienne	38114 Allemond	
FOWLER Jenny	38520 LE BOURG DOISANS	
HARDY Adeline	38114 OZ	
CHAUVIN Clotilde	38520 Le Bourg d'Oisans	
MENANT Veronique	38520 Bourg d'Oisans	
Kochon Nicole	38114 Jaujany	
RAVET Nadine	38520 Ornon Palud	
LARTAUD Evlyne	57 rue P. d'Aumont Bourg d'Oisans	
delancy Elisabeth	53 rue de la Chaudière Bourg	
MORIN Fabrice	38520 Le Bourg d'Oisans d'Oisans	

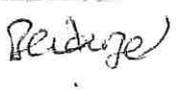
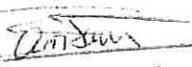
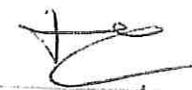
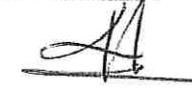
# PETITION CITOYENNE

**NON** au projet de **stockage de déchets inertes** dans la **vallée du Vénéon**.

Au coeur d'une **Zone Naturelle Protégée** de par son intérêt écologique, l'emplacement de ce projet est **une provocation** au respect des règles de code de l'environnement !

Je m'oppose et **je signe cette pétition citoyenne**, afin d'alerter les autorités sur les conséquences néfastes évidentes de ce projet :

Nom / Prénom	Code postal / Lieu de résidence	Signature
LOUWAGÉ	38114 ALLEMOND	
BONES	38520 Le Bourg d'Oisans	
GEAYOTON (BERNARD)	38520 LE BOURG D'OISANS	
LE HYARIC Marie	38114 Allemmond	
SOUZOGNI Sophie	26000 Valence	
Poulet Michèle	38520 Bourg d'Oisans	
DUPONT FLEURY Angélique	38520 BOURG D'OISANS	
GONON M. Michèle	" "	
GONON DANIEL	R. D	
LAMBIEN GOSON	38520 Bourg d'Oisans	
BOREL Sandrine	38520 Bourg d'Oisans	
WOODRAW Ange	38520 Pécary d'Oisans	
FLEURY DANIELLE	38520 Bourg d'Oisans	
HOSTACHE Eliane	38520 Bourg d'Oisans	
PREVOST Vanessa	38520 Bourg d'Oisans	
MEYERVILLE Marie	38114 Le Freney d'Oisans	
Couneau Thomas	38520 Le Bourg	
Dussert Clotilde	38114 Allemmond	
PEIX Annie	38520 LA GARDE	
Falisy Mélanie	38520 Le Bourg d'Oisans	
DUCATTILLOU CORINNE	38520 LE BOURG D'OISANS	

NOM PRENOM	code POSTAL	LIEU DE RESIDENCE	SIGNATURE
ZEC DELTA U	38520	BO	
REVZES Béatrice	38520	VENOSC	
Fidel SAEZ DE JUANES	38520	VENOSC	
RAINBAULT Lactie	38520	Borg d'osau	
BEAUCOURT dhr	38520	Borg d'au	
JORDAN Léa	38114	River d'A'kenard	
HEVALLIER Thierry	38520	Venosc	
HODENT Leila	38520	Venosc	
FIAT Mélanie	38520	Venosc	
VIRY Ophélie	38520	Venosc	
TEXIER Louis	38520	Venosc	
OFFNER Benjamin	38860	Lo 2 Mpo	

M. Dode Thiery

85  
11

reçu le 12/5/23

Prèce 6-1-4 du Rejetin



**SYNTHÈSE  
MODIFICATION DU  
PLU POUR LA  
CRÉATION D'UNE  
ISDI**

**De:** accueil  
**Envoyé:** vendredi 12 mai 2023 16:24  
**À:** Urbanisme BOURG D'OISANS  
**Objet:** TR: Enquête publique ISDI

**De :** Bruno AYMOZ [<mailto:brunoaymoz2020@gmail.com>]  
**Envoyé :** vendredi 12 mai 2023 16:20  
**À :** accueil <[accueil@mairie-bourgdoisans.fr](mailto:accueil@mairie-bourgdoisans.fr)>  
**Cc :** [thmonier@yahoo.fr](mailto:thmonier@yahoo.fr)  
**Objet :** Enquête publique ISDI

Monsieur le Commissaire enquêteur,

J'ai bien pris connaissance du dossier relatif au projet d'ISDI, installation de stockage de déchets inertes, sur la commune de Bourg d'Oisans. Il appelle de ma part les observations et réserves suivantes :

1 . Ce dossier de modification du Plan Local d'Urbanisme, n'a jamais fait l'objet d'une présentation assortie des motivations et d'une discussion de fond sur l'opportunité d'un tel projet que ce soit en commission d'urbanisme ou en conseil municipal de Bourg d'Oisans.

D'autre part, la pièce 21 du registre fait apparaître un message de M Alain VANDEVELDE et une présentation à destination du Maire et des conseillers municipaux de Bourg d'Oisans. A ce jour ces documents n'ont pas été transmis aux conseillers municipaux (ou du moins pas à tous les conseillers municipaux).

2 . Au-delà de la commune de Bourg d'Oisans, le projet d'ISDI n'a également pas fait l'objet, d'une présentation et d'un débat en commission et en séance du Conseil communautaire de l'Oisans qui élabore actuellement son SCoT, Schéma de Cohérence territoriale, afin de prendre en considération ce type d'installation.

3 . Le déclassement du tènement concerné par le projet, actuellement en zone N, zone naturelle, pour une ISDI n'engendrera-t-il pas des dégâts irréversibles sur sa biodiversité composée notamment d'espèces faunistiques et floristiques rares et protégées?

4 . A la porte du Parc National de Ecrins ; à quelques hectomètres de la réserve naturelle intégrale du Lauvitel ; à proximité de la route touristique de la Bérarde, haut site d'alpinisme en France ; à proximité également des secteurs d'abondement des nappes phréatiques de l'Oisans et surtout à quelques centaines de mètres de la carrière des Ougiers sur la commune de Venosc – Les deux Alpes, dont le renouvellement de la

concession vient d'être accordé, on peut s'interroger sur la pertinence du positionnement de ce projet? Cette carrière n'a t'elle pas la capacité d'accueillir des déchets inertes?

Ce dossier, en revanche, pose la nécessité d'une réflexion concertée, dans le cadre de l'élaboration du SCoT Oisans, pour travailler sur des solutions durables de stockage de déchets inertes à l'échelle de l'Oisans, prenant en compte les questions environnementales, économiques et juridiques ainsi que la réalité du territoire, dans le cadre du schéma régional des carrières.

Il s'agira dès lors, non pas de répondre à un besoin ponctuel, comme c'est le cas aujourd'hui, mais de définir au mieux les conditions d'implantation d'un éventuel nouveau projet de carrière en faisant état de la logistique et des enjeux relatifs à l'approvisionnement du territoire en matériaux minéraux et de définir des orientations pour maintenir un accès durable à ces derniers.

Cordialement

Bruno AYMOZ

Conseiller municipal de Bourg d'Oisans

Conseiller communautaire de l'Oisans

Marie-Hélène BELLE

---

87

**De:** Dominic Williams [dominic.williams1989@gmail.com]  
**Envoyé:** vendredi 12 mai 2023 16:30  
**À:** Urbanisme BOURG D'OISANS  
**Objet:** Déchets inertes Projet

Bonjour,

J'habite aux Gauchoirs et j'y gère un gîte. Je m'oppose fermement à ce projet car il sera terrible pour le tourisme. C'est l'un des endroits les plus populaires pour faire du vélo et l'ajout de camions sera dangereux et laid. Voici l'entrée du parc national des Écrins. Pourquoi accepterait-on un projet aussi destructeur si près d'une région aussi belle ? De nombreux vacanciers viennent ici pour profiter de la nature et surtout pour visiter le lac Lauvitel. Ce sera mauvais pour le tourisme et pour mon entreprise.

Pour réaliser ce projet, de nombreux arbres seront détruits. La faune et la flore mourront ou s'enfuiront. Cela me semble très cupide.

C'est triste parce qu'on a l'impression que l'argent est plus important que notre mère la Terre. L'individu qui veut construire ce projet a lentement acheté ce terrain en toute discrétion. Qui lui a vendu ces terres ?

Beaucoup de personnes âgées de mon village ne sont même pas au courant de ce projet. C'est dommage que personne ne leur en ait parlé pour qu'ils puissent exprimer leur opinion.

J'espère que vous vous rendez tous compte de l'erreur que cela représente. Laissez tomber votre ego et votre avidité pour plus d'argent et pensez à cette belle plante sur laquelle nous sommes nés. Cela paraît cliché pour beaucoup de gens, mais nous devons en prendre soin.

Cordialement,

Dominic Williams

78

**Marie-Hélène BELLE**

---

**De:** Christophe AUBERT [C.AUBERT@mairie2alpes.fr]  
**Envoyé:** vendredi 12 mai 2023 16:33  
**À:** Urbanisme BOURG D'OISANS  
**Objet:** Fw: Enquête publique DPMEC ISDI Bourg d'Oisans / Consignation

Copie du mail à M. le Maire.

**De :** Christophe AUBERT  
**Envoyé :** vendredi 12 mai 2023 16:30  
**À :** [g.verney@mairie-bourgdoisans.fr](mailto:g.verney@mairie-bourgdoisans.fr)  
**Objet :** Fw: Enquête publique DPMEC ISDI Bourg d'Oisans / Consignation

Monsieur le commissaire enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique qui se tient du 11 avril au 12 mai 2023, je me permets d'apporter une consignation au nom de la Commune des Deux Alpes.

Le projet de stockage de déchets inertes aux lieux dits « Madelay », « Pont Escoffier » et « Les Ors » a retenu notre attention et la commune souhaite faire part de ses remarques ci-dessous. Dans le cadre de la sensibilité particulière à la protection de du biotope, nous vous informons que la commune des Deux-Alpes a contribué à sa protection via une convention de 50 ans signée avec l'entreprise France Dénéigement et mettant à disposition la sénescence de 9Ha de forêts à proximité immédiate du site.

Via cette action, nous contribuons au projet de création d'une zone de décharge maîtrisée et contrôlée conduisant vers un traitement et la valorisation des déchets inertes, évitant ainsi toute décharge sauvage et permettant le suivi des matériaux à l'échelle du territoire Oisans. En parallèle, la décharge permettra le traitement et la valorisation des déchets liés aux travaux, d'équipements, d'infrastructures et ceux de réhabilitation, tous appelés des vœux d'une majorité des habitants.

Une amélioration souhaitable pour le projet est néanmoins la mise en place d'un comité de suivi des nuisances de la carrière : elle est en effet proche des populations des hameaux voisins de la Danchère, des Escalons, des Ougiers, des Gauchois et visible des touristes qui parcourent la commune. A cet égard, nous avons noté la re-végétalisation progressive et insistons sur :

- Le masque visuel à prévoir depuis la route Bourg d'Oisans à Venosc.

La qualité paysagère de cette route d'entrée dans la vallée du Vénéon doit être préservée, en conservant une large haie boisée en bordure de route.

- Le suivi de la poussière, du bruit et de la propreté du site.

Je souligne l'importance de la tenue stricte d'un phasage visant la réduction de l'impact paysager, via la définition des phases de remblaiement et de végétalisation dont la durée et l'emprise géographique doivent rester limitées.

S'agissant enfin d'un projet d'intérêt général et en l'espère communautaire et pour lequel sont mobilisées des ressources de nos collectivités, il me semble intéressant que nous disposions d'un droit de regard sur les pratiques commerciales de la décharge, par exemple coût de l'enfouissement ou alternativement pour aussi favoriser son utilisation pour les projets publics.

Les études environnementales présentent une mise en œuvre soit critiquée (par l'autorité environnementale ou les associations) soit défendues (par le pétitionnaire et ses experts). De manière à permettre le projet reconnu d'intérêt général, nous comptons sur les préconisations complémentaires du service instructeur pour permettre une réalisation vertueuse pour ce projet ainsi que sur les recommandations ci-dessus pour préserver l'aspect paysager.

Si la taille des dépôts constituent un enjeu environnemental, et qu'elle doivent être revue, ou qu'elle constitue infime un enjeu de conciliation, je me permets de suggérer enfin l'intervention de la communauté de commune pour étudier plus largement d'autres possibilités de localisation complémentaires.

Je souhaite en conclusion délivrer un avis favorable sous réserve de la prise en compte des éléments ci-dessus mentionnés

Christophe Aubert  
Maire des 2 Alpes